

## Compte Rendu du CA Trotte cailloux du 13 dec 2016

### présents

Danielle Sahuc, Marie Christine Foussat, Evelyne Constantin, Maité Clavières, Claude Hamonet, Béatrice Ruaux, Pierre Delelis, Hubert Esperet, Alain Dominici, Didier Hébert, Joël Baron, Patrick Lévêque.

Absents excusés: Michèle Deihles, Gérard Lenne, Christianne Burc

### Ordre du jour :

Election du Bureau

Calendrier du trimestre à venir

Gestion du site de l'association

Gestion des listes d'adhérents

Indemnisation du co-voiturage

Organisation des randos de juillet et août

Activité de la marche Nordique dans l'association Trotte Cailloux

Tenant compte de la question sur l'activité Marche Nordique, Patrick Lévêque demande que ce débat vienne avant la mise en place du bureau.

1 : La question du maintien de cette activité au sein de notre association est posée attendu que :

- Aucun lien n'existe entre MN et l'ensemble des activités de Trotte cailloux, malgré une mise au point faite cet été, mis à part l'envoi à tous les adhérents des programmes MN.
- La section MN fonctionne en totale autarcie
- Le manque d'adhésion d'Evelyne aux activités « randonnées » organisées dans le cadre de nos programmes et sorties.

La question du maintien est mise aux voix :

Pour le maintien 3 voix

Contre le maintien 7 voix

S'abstienne 3 voix

Cette activité pourra continuer à être exercée sous Trotte Cailloux jusqu'au 1<sup>er</sup> Sept 2017, date de validité de la licence. Evelyne affirme qu'elle va créer son club à L'hospitalet. Les nouveaux adhérents pourront y souscrire une adhésion. A terme du 1<sup>er</sup> septembre 2017 les pratiquants de la MN, issus de Trottecailloux pourront souscrire également à cette nouvelle structure.

Evelyne donne donc sa démission de vice présidente et du CA.

Béatrice quitte le CA également. Cela est bien compris par l'assemblée, puisque son engagement récent au CA a été motivé uniquement par l'activité marche Nordique de Trottecailloux.

## 2 : Covoiturage.

Patrick a travaillé sur un projet de calcul pour jeter les bases d'une indemnisation au bénéfice de celui ou celle qui prend sa voiture.

L'ensemble du CA convient qu'il faut quelque chose de simple et retient :

- Un seuil de 50 km Aller / Retour ( 25 km entre Flagnac et départ de rando)
- Au-delà il y aura une participation arrondi à l'euro remis directement au chauffeur. Il vous sera indiqué le montant dans le calendrier.
- Ceci à titre d'essai pour le trimestre.

## 3 : Election du bureau :

Président	Patrick LEVEQUE
Vice-président	Danielle SAHUC
Secrétaire	Pierre DELELIS
Secrétaire Adj.	Maité CLAVIERES
Trésorier	Claude HAMONET
Trésorier Adj.	Marie-Christine FOUSSAT

Ce bureau est élu à l'unanimité des présents.

Nous pouvons remercier bien chaleureusement Danielle et Marie Christine pour leur permanence dans leur responsabilité associative.

## 4 : Construction du calendrier pour Janvier-Février-Mars

Il vous sera envoyé ces prochains jours

Noter qu'un rappel des sorties vous sera fait avant J-3 jours avant chaque sortie par l'animateur.

## 5 : Gestion du site Internet

Un groupe ( Patrick-Gérard-Didier-Pierre ) se réunira rapidement pour revoir le contenu et faire en sorte que celui-ci soit un véritable outil de communication.

Sujets reportés au prochain CA

Gestion des listes d'adhérents

Organisation des randos de juillet et août.

Le CA se clôt avec des gâteaux et un liquide pour pousser.